

CHARTRE DES PARENTS

Le club de foot FOOT 3 RIVIÈRES accueille chaque année de nombreux enfants et adolescents qui souhaitent pratiquer leur passion du football dans un cadre convivial et respectueux.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du club et le développement harmonieux des jeunes joueurs, il est important que les parents se conforment à certaines règles de conduite.

La charte "parents" ci-dessous a pour but de rappeler ces règles et de favoriser un dialogue constructif entre les parents et les dirigeants du club.

DROITS DES PARENTS :

Être informés des activités du club

Les parents ont le droit d'être informés des activités du club, des horaires des entraînements, des matchs et des déplacements en compétition. Les parents ont également le droit d'être informés des résultats sportifs, des projets en cours et des événements organisés par le club.

Participer à la vie du club

Les parents ont le droit de participer à la vie du club en proposant des idées de projets, en aidant à l'organisation des manifestations et en apportant leur soutien lors des événements organisés par le club. Les parents peuvent également proposer leur candidature pour faire partie du bureau directeur du club.

Accéder aux installations sportives

Les parents ont le droit d'accéder aux installations sportives du club dans le cadre des activités organisées par le club, dans le respect des horaires d'utilisation des installations.

DEVOIRS DES PARENTS :

Respecter les décisions des entraîneurs et des dirigeants

Les parents doivent respecter les décisions prises par les entraîneurs et les dirigeants du club en ce qui concerne la composition des équipes, la durée des entraînements, les horaires des matchs et des déplacements. Les parents doivent également respecter les règles de discipline et de sécurité édictées par le club.

Encourager les joueurs de manière positive

Les parents doivent encourager les joueurs de manière positive, en évitant les critiques et les remarques négatives qui pourraient les démotiver. Les parents doivent être des modèles de fair-play et de respect envers les autres joueurs, les arbitres et les dirigeants.

Être disponibles pour les transports et les accompagnements

Les parents doivent être disponibles pour assurer les transports et les accompagnements des joueurs aux entraînements, aux matchs et aux déplacements en compétition. Les parents doivent respecter les horaires de départ et d'arrivée fixés par les dirigeants du club.

Participer à la vie du club

Les parents sont invités à participer à la vie du club en proposant des idées de projets, en aidant à l'organisation des manifestations et en apportant leur soutien lors des événements organisés par le club.

Être à l'écoute des besoins des joueurs et des dirigeants

Les parents doivent être à l'écoute des besoins des joueurs et des dirigeants, en favorisant un dialogue constructif et en respectant les choix individuels des joueurs. Les parents sont invités à faire part de leurs remarques et suggestions auprès des dirigeants du club, dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel.

Être ponctuel et respecter les horaires

Les parents doivent être ponctuels lors des entraînements, des matchs et des déplacements en compétition. Les parents doivent respecter les horaires fixés par les dirigeants du club et prévenir en cas de retard ou d'absence.

Respecter les règles de sécurité et d'hygiène

Les parents doivent respecter les règles de sécurité et d'hygiène édictées par les dirigeants du club, notamment en ce qui concerne l'utilisation des installations sportives et la sécurité des enfants. Les parents doivent également veiller à l'hygiène des équipements de leur enfant.